

*Association pour la
Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois*
30, route des Barrières
19700 LAGRAULIERE



COMMUNE DE LAGRAULIERE

PROJET D'UNE MAISON POUR TOUS

A.P.S

Avril 2025

SOMMAIRE

| | |
|---|--------------|
| <u>Introduction</u> | p. 3 |
| <u>Présentation de Lagraulière</u> | p. 5 |
| 1. Situation | p. 6 |
| 2. Description et historique | p. 6 |
| 3. Possibilités / Activités | p. 7 |
| <u>Présentation du projet</u> | p. 8 |
| <u>Présentation des travaux</u> | p. 23 |
| 1. Description des travaux | p. 24 |
| 2. Estimation | p. 26 |
| 3. Phasage des travaux | p. 28 |
| 4. Portage du projet | p. 30 |
| 5. Fonctionnement | p. 30 |
| 6. Financement | p. 30 |
| <u>Conclusion</u> | p. 31 |

INTRODUCTION

Si la courbe démographique de Lagraulière est depuis quelques années orientée à la hausse, à tel point que l'on retrouve la population des années quatre-vingt, il n'en est pas de même de son activité commerciale. Nous ne pouvons que nous féliciter du nombre croissant d'habitants mais il faut hélas déplorer la disparition régulière des commerces et des artisans.

L'activité agricole est toujours dynamique mais elle se transforme. Les petites exploitations d'autrefois ont disparu les unes après les autres au profit de grosses unités, en nombre restreint, qui les ont absorbées au fur et à mesure.

Ce nouveau visage de la commune a plusieurs conséquences :

- Son dynamisme passé (elle faisait partie avec Seilhac et Chamboulive du trio de pointe du canton ce qui entraînait une certaine émulation) s'essouffle et le bourg devient un village dortoir sans grande activité, la grande majorité des grauliérois ne faisant même plus leurs courses sur place.
- La fermeture des commerces et ateliers, la reprise des fermes entraînent la dégradation du bâti et la disparition du petit patrimoine.
- La redistribution des propriétés agricoles provoque la modification du paysage et la disparition progressive du bocage caractéristique de la région.

Remédier à cette situation est difficile et ne peut se faire en une fois, mais par petites touches successives. La mise en place d'un marché hebdomadaire, la création de gîtes, l'activité des diverses associations et clubs sportifs, la piscine et le terrain de camping contribuent, non à une renaissance mais à un maintien. Toutes ces pierres rajoutées à l'édifice sont nécessaires mais pas suffisantes.

Le projet qui va être présenté dans les pages suivantes est une pierre supplémentaire qui pourrait participer au renouveau. Lui non plus ne sera pas suffisant mais il s'inscrira dans le travail nécessaire à réaliser pour revitaliser la commune.

PRESENTATION DE LAGRAULIERE

1.- SITUATION

Implantée au cœur de la Corrèze, elle est située de façon intéressante à 15 minutes de deux axes autoroutiers importants : l'autoroute A20 (PARIS/TOULOUSE) et l'autoroute A89 (BORDEAUX/CLERMONT-FERRAND/LYON).

Quelques kilomètres seulement séparent LAGRAULIERE de ces deux axes qui, épargnée par le tracé autoroutier, est idéalement placée entre deux échangeurs.

2 – DESCRIPTION ET HISTORIQUE

Lagraulière est une commune rurale dont la population actuelle dépasse le millier d'habitants (1083 en 2025).

Elle est le schéma type du village en étoile organisé autour d'une place centrale.



Vue partielle de la place centrale

La cité est ancienne et sa création remonte aux environs de l'an Mille. On peut supposer que dès le milieu du XII^e siècle, elle ait connu une activité importante : le château de Blanchemort (châtellenie des Comborn), contrôlant les axes Limoges-Brive, Uzerche-Tulle et Allassac-Treignac, est construit à partir de 1125 et la grange de La Montagne (dépendance de l'abbaye d'Obazine) est organisée vers 1150. Pendant plusieurs siècles, les trois maîtres de la paroisse : l'évêque de Limoges, le seigneur de Blanchemort et l'abbaye d'Obazine ont stimulé les activités et échanges et assuré prospérité et richesse à la commune.

De ce passé, il reste tout d'abord l'église romane, édifiée au XI^e siècle, classée Monument Historique en 1932. Sa restauration vient d'être achevée. Sa principale richesse est son porche qui, dit-on, aurait servi d'ébauche à celui de l'abbatiale de Beaulieu.



L'église Saint-Pierre et Saint-Paul



Détail du porche

Cette église abrite également un autre joyau : le retable réalisé par les frères Duhamel en 1670. Il est admis qu'il servit de maquette à celui de Naves, édifié par les mêmes vingt cinq ans plus tard. Sa récente restauration a révélé un premier tableau dégradé lors de la révolution.

Nous pouvons voir également les restes du château de Blanchemort dont l'actuelle construction a été remontée vers 1815 ainsi que la forêt, terre de légendes, du même nom. Le site du château de Blanchemort est inscrit au titre des Sites Protégés de la Corrèze et la forêt de Blanchemort a été inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques pour une surface de 270 ha le 6 janvier 1986 et est classée **Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique**.

Le château de Bellefond, datant du XVII^{ème} siècle, mérite également un détour. Les environs, dont la Forêt de Blanchemort par exemple, sont également dignes d'intérêt.

3.- POSSIBILITES / ACTIVITES

Elle affirme une volonté de maîtriser l'expansion de l'habitat et de préserver le cadre de vie de ses habitants. Comme nous l'avons vu en introduction, elle propose une offre modeste de services et d'animation, notamment sportive et la municipalité s'efforce de les développer malgré les difficultés économiques actuelles.

Le tourisme vert et culturel peut être un de ses atouts. Abbaye d'Aubazine, collégiale de Vigean, églises romanes de Chamboulive, Saint-Jal, Chanteix..., divers circuits autour du Limousin roman sont possibles avec Lagraulière pour point départ.

Citons également les ruines gallo-romaines de Tintignac, le château de Pompadour un peu plus loin, les vieilles villes de Tulle et Brive, les villes médiévales d'Uzerche et de Treignac, les villages de Collonges et Turenne : les sites ne manquent pas.

Lagraulière fait partie de la **Communauté de Communes du Pays de Tulle** qui, forte de ses **43 000** habitants, est le deuxième pôle du département après la Communauté d'Agglomération de Brive-la-Gaillarde.

PRESENTATION DU PROJET

La sauvegarde de notre patrimoine contribue à la dynamique de notre commune. Elle s'organise autour de trois axes principaux : la conservation des témoignages, leur transmission et la sensibilisation. L'animation (Journées Européennes du Patrimoine, sorties découverte avec l'école en relation avec Vézère Ardoise), la restauration d'éléments (Pont des Amoureux) et la diffusion (site internet) en sont des facettes.

Pour le dixième anniversaire de l'association, nous avons édité un livre regroupant l'ensemble des informations et documents recueillis tout au long de ces années. Un ouvrage que l'on peut consulter nous a semblé être un complément essentiel une visite virtuelle, voire primordial pour certains.

Les informations ont été regroupées en trois ensembles :

- le patrimoine matériel
- le patrimoine naturel
- le patrimoine immatériel

L'étape suivante est à nos yeux la création d'un lieu présentant les diverses expositions et les objets collectés de façon permanente. Une maison du patrimoine, à l'échelle communale, serait la solution adaptée, répondant à nos axes d'intervention et organisée autour de quatre points principaux :

1. préserver
2. accueillir
3. transmettre
4. échanger

L'intérêt pour le patrimoine correspond à une volonté d'apprendre et de s'instruire en se distraignant.

Aujourd'hui la sensibilité pour la nature est réelle, couplée au dépaysement, à l'authenticité des lieux et à l'expression d'une certaine vitalité. Cette recherche de la nature est confirmée par les nouvelles organisations du temps de travail qui mènent à un développement significatif de la pratique du court séjour.

On assiste donc à une évolution des demandes : la mer et la montagne n'ont plus tout à fait le monopole d'autrefois mais de nouvelles demandes apparaissent. Le tourisme vert, sportif, culturel proposant des activités variées se développe. On a évolué de demandes massives et homogènes à des demandes multiples et complexes que l'on peut résumer ainsi :

- les excursionnistes : les excursionnistes sont des gens qui programment une excursion (aller-retour) sur une journée, pour l'essentiel dans un rayon maximal d'1h30 de voiture.
- les séjournants : ce sont des touristes qui passent quelques jours sur le territoire.
- les itinérants : ce sont des personnes qui se situent entre les deux premières catégories ; ils restent deux jours dans la région et partent pour une nouvelle étape.
- le transit : les grands axes autoroutiers favorisent une clientèle en transit qu'il faut néanmoins savoir retenir.

Ces personnes sont soit seules (1 ou 2 couples) soit en groupes qui se décomposent en plusieurs catégories : personnes âgées, comités d'entreprises, groupes scolaires, associations.

Le projet ne consiste pas à créer un site phare pour attirer tous ces éventuels visiteurs. Transformer une friche industrielle ou un édifice ancien en un lieu de culture est devenu fréquent ces dernières années. Les multiples expériences récentes nous montrent que ces lieux sont rarement rentables, qu'ils se ressemblent beaucoup et qu'ils sont difficiles à faire vivre.

Le lieu d'implantation idéal pour créer un équipement touristico-culturel doit :

- - tirer parti des charmes du paysage et/ou d'un caractère patrimonial
- - être proche des lieux de vie et de retombées économiques
- - limiter les nuisances pour les résidents
- - offrir un ancrage intéressant sur un bâti de caractère si la nécessité d'une construction contemporaine devait s'imposer

L'aménagement doit rester à l'échelle de la commune et ne doit pas mettre en péril son équilibre budgétaire.

Les différentes études d'impact réalisées précédemment ont montré que des aménagements lourds et ambitieux sont difficilement viables et les échecs sont hélas nombreux.

De plus, la commune doit pouvoir porter l'opération et en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Il s'agit de présenter notre patrimoine en apportant des éléments de qualité de vie par petites touches sensibles et de qualité.

Une maison située dans le centre-bourg répondait à tous les critères énoncés précédemment et un projet a été élaboré dès 2012 par les futurs membres de l'association qui ne serait fondée que l'année suivante.

Hélas, malgré de nombreuses relances au fil des années auprès du propriétaire et de la municipalité et une proposition de restauration partielle en 2018, rien n'a avancé et la maison s'est inexorablement dégradée au point d'être démolie en septembre 2019.



La maison en 2012



2013

2015

2018

Evolution de la dégradation de la maison



Démolition de la maison

Une trace importante de notre passé et de notre histoire, avec des caractéristiques architecturales indéniables, un témoignage jusque-là préservé, ont disparu.

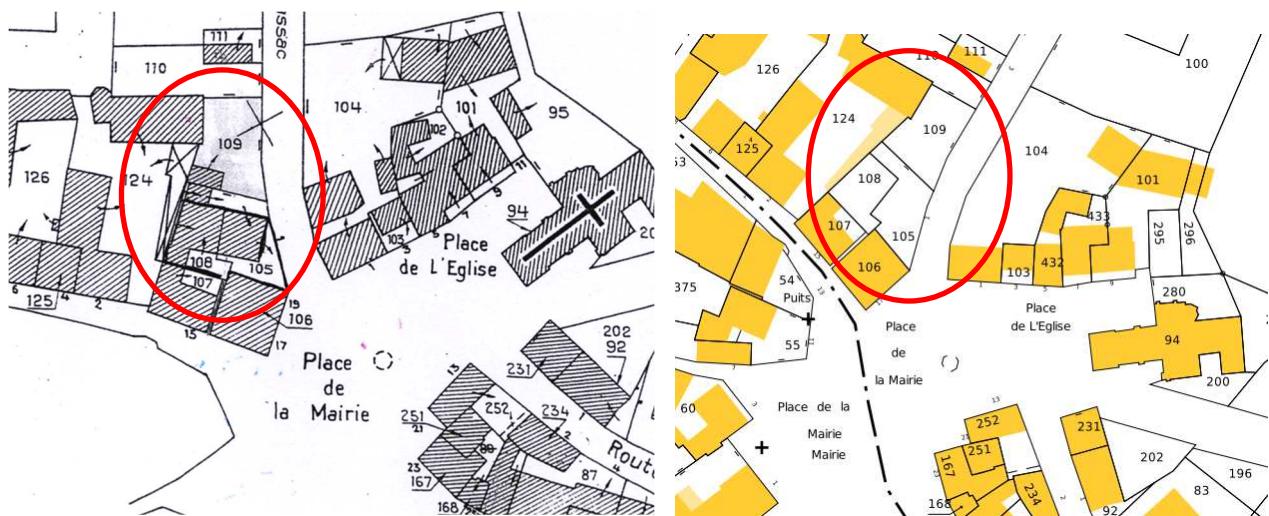
La commune ne dispose pas d'autre local susceptible d'accueillir ce projet. Il s'agit donc de construire un nouveau bâtiment.

La municipalité a le projet d'édifier une halle couverte afin d'abriter le marché hebdomadaire.

De plus, certaines associations locales ont besoin de locaux.

L'idée serait de regrouper ces besoins dans une même structure.

La situation idéale serait de construire sur l'emplacement de la maison Lacotte en s'étendant sur la parcelle 109, aujourd'hui propriété communale.



Construire à cet endroit supprimerait la dent creuse actuelle en plein centre-bourg.

Parti architectural

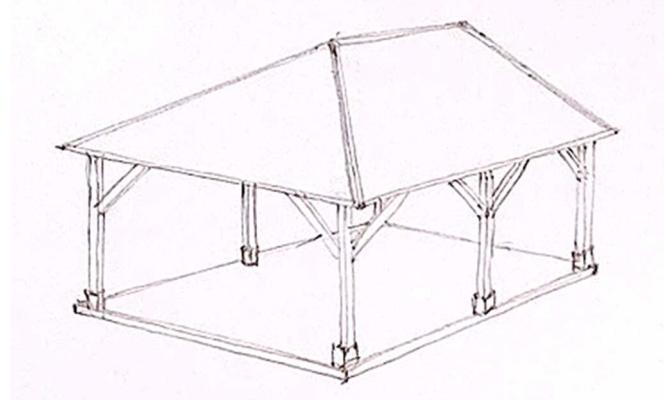
Deux tendances architecturales se présentent :

- Un geste contemporain se démarquant du bâti général
- Une intégration au bâti

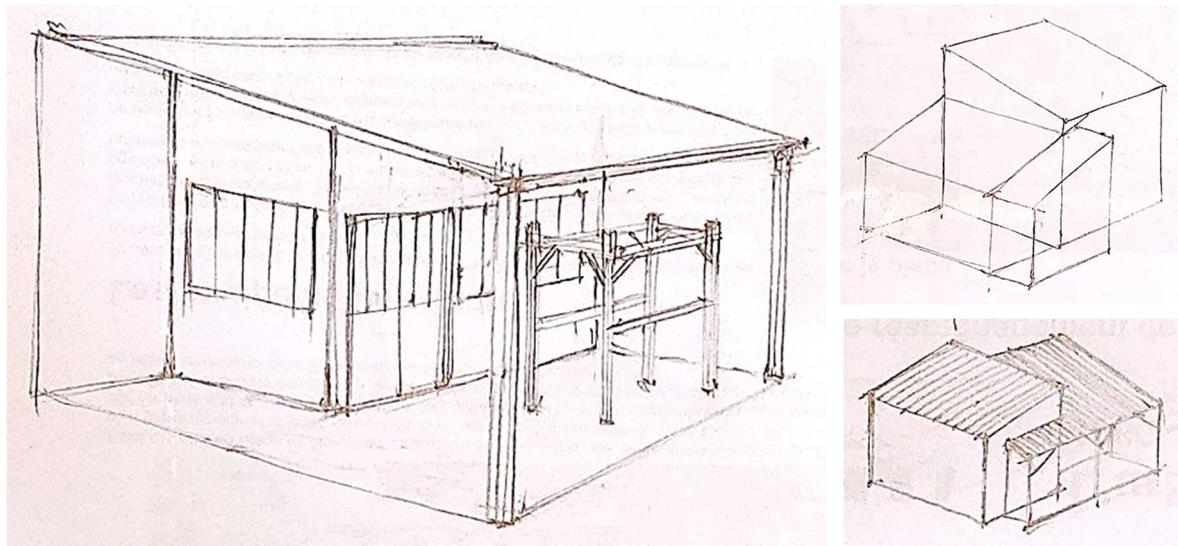
Nous optons pour la deuxième solution : le projet reprend la modénature générale de l'environnement communal dans ses formes et gabarits, couleurs et dimensions.

Les volumes seront à l'échelle du bâti existant ; les matériaux seront également en harmonie avec le bâti, dans la règle des 500 mètres par rapport à l'église, édifice classé au titre des Monuments Historiques.

L'équipe municipale souhaite également construire une halle pour abriter le marché hebdomadaire ainsi que des manifestations festives et/ou culturelles.



Le volume accueillant l'espace muséal et associatif se présenterait sous la forme de deux appentis imbriqués avec une galerie couverte, reprenant les volumes des granges et ateliers.



Programme

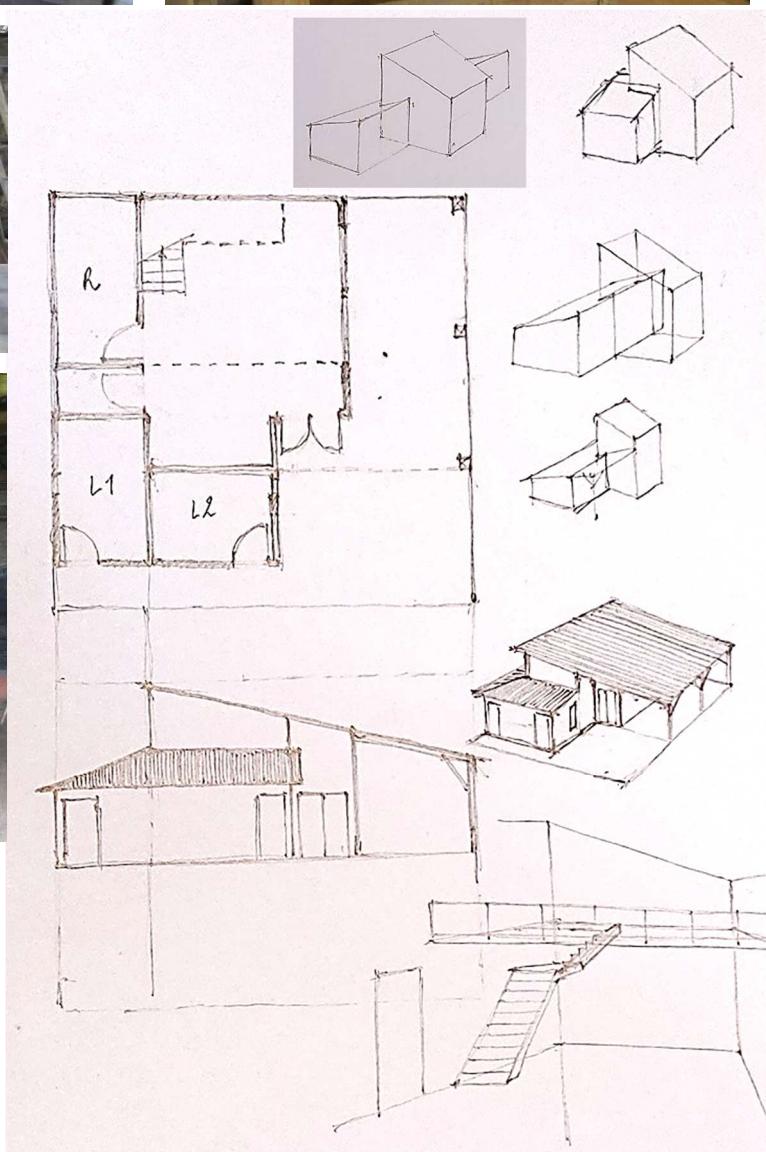
Il abriterait les différents objets et outils transmis à l'association ainsi que son fond graphique et ses archives.

Cet espace conservé se situerait à mi-chemin entre un Eco-musée et un musée des Arts et Traditions Populaires.

Il témoignerait de l'habitat rural des siècles derniers et des activités, essentiellement agricoles de l'époque doublé d'une présentation historique de Lagraulière et de la région.

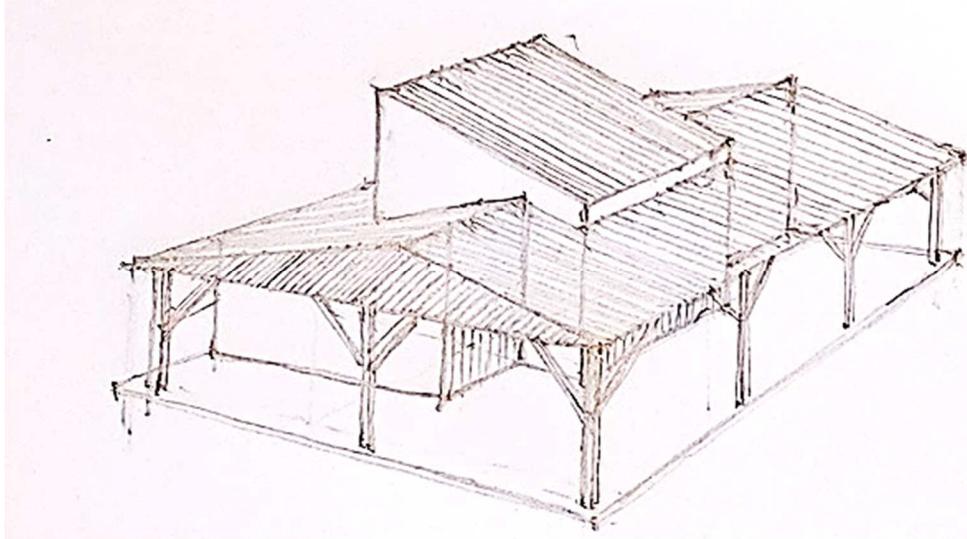
Une information sur les intérêts patrimoniaux et les circuits touristiques du département pourrait également être à disposition.

Les collections présentées seraient en rapport avec Lagraulière et son histoire, les anciennes méthodes d'agriculture et leur évolution jusqu'à nos jours - de l'autarcie à l'élevage intensif.



Les locaux pourraient être découverts afin de réserver des espaces aux autres associations communales qui ont besoin de locaux propres.

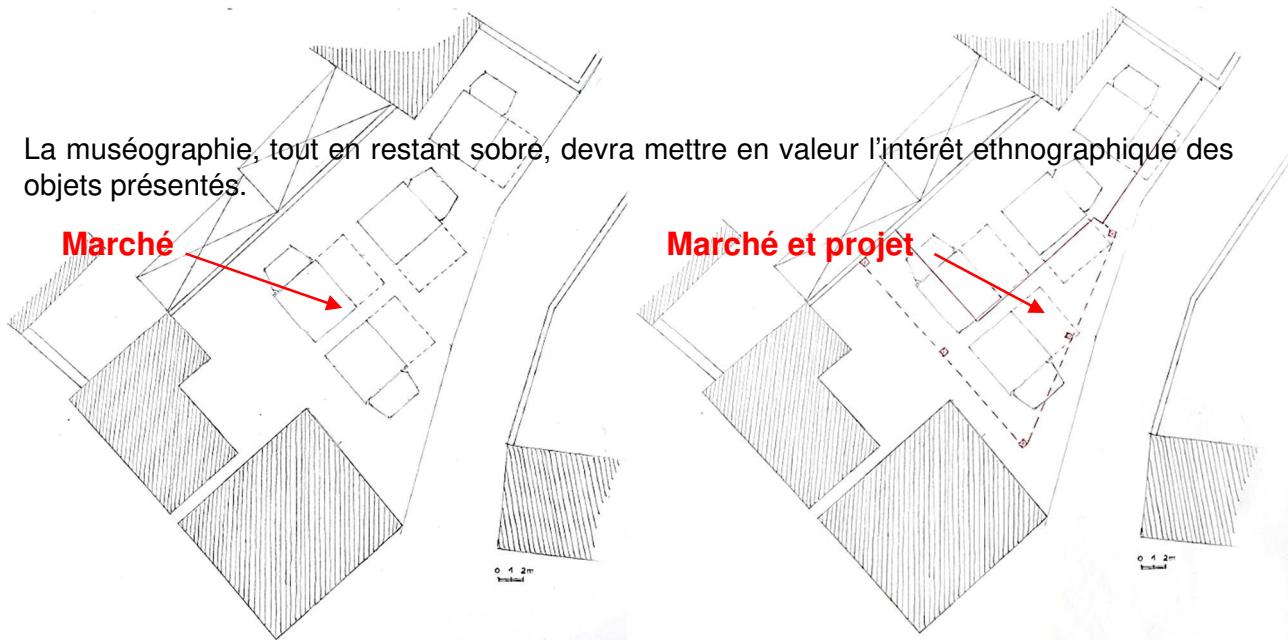
Une bonne solution consisterait à regrouper les deux concepts, la halle couverte et les appentis imbriqués avec galerie couverte, en un ensemble.



Esquisse

Il s'agit bien évidemment d'une esquisse qui demande à être retravaillée, après précision des besoins et adaptation architecturale.

C'est une première étape qui devra faire l'objet d'une étude plus poussée définissant précisément les besoins et les équipements nécessaires.

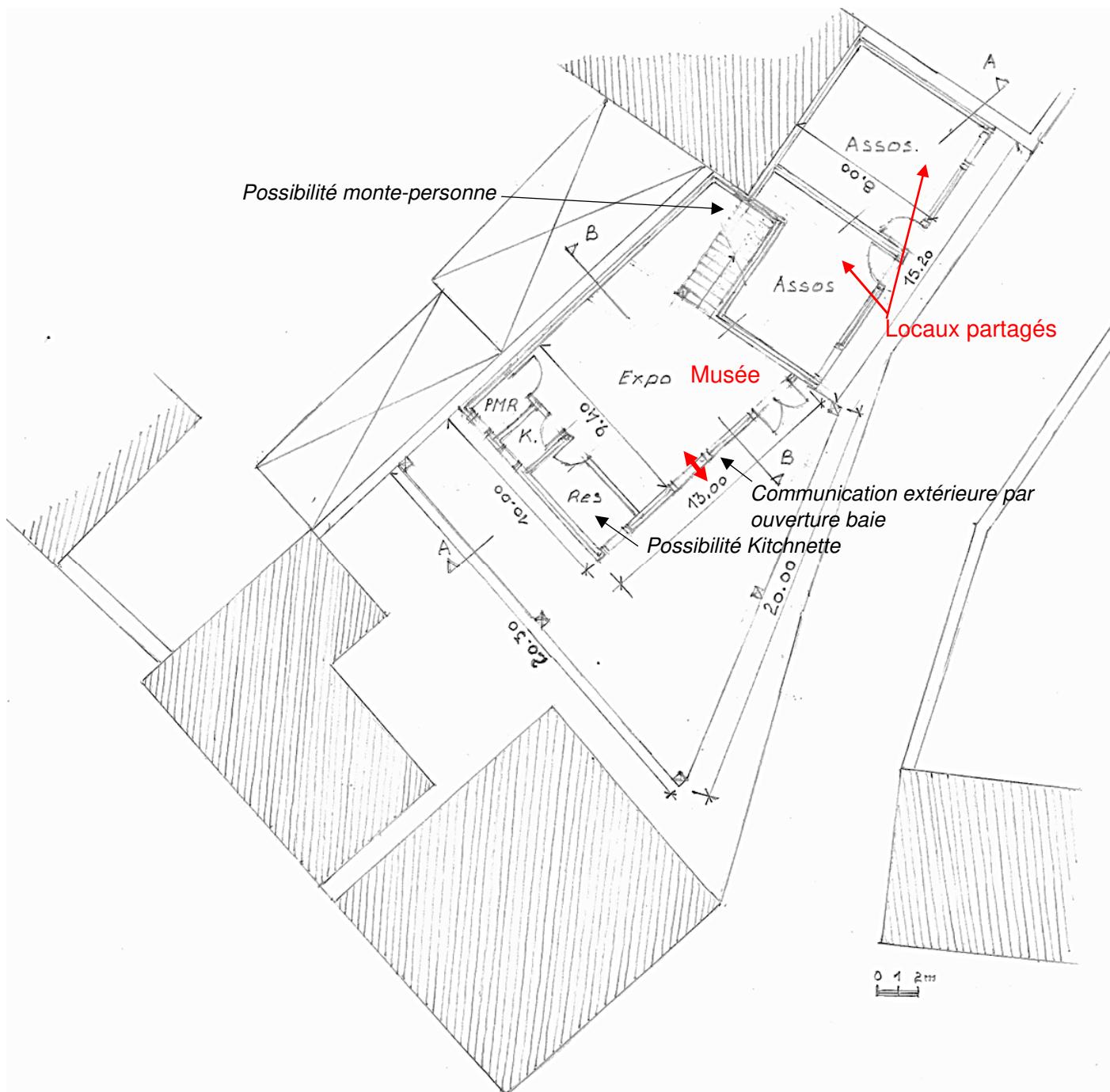
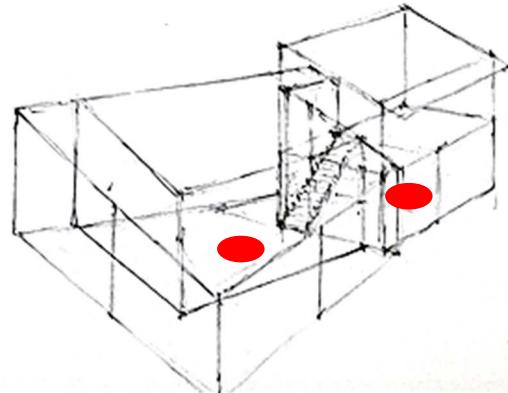


Cependant, on peut dire dans un premier temps que la juxtaposition d'un marché et de bâtiments sur ce terrain n'est pas très rationnelle. La disposition des parcelles ne permet pas une implantation intéressante d'un marché et la cohabitation des deux réduit la surface de vente comme le montrent les plans ci-dessus.

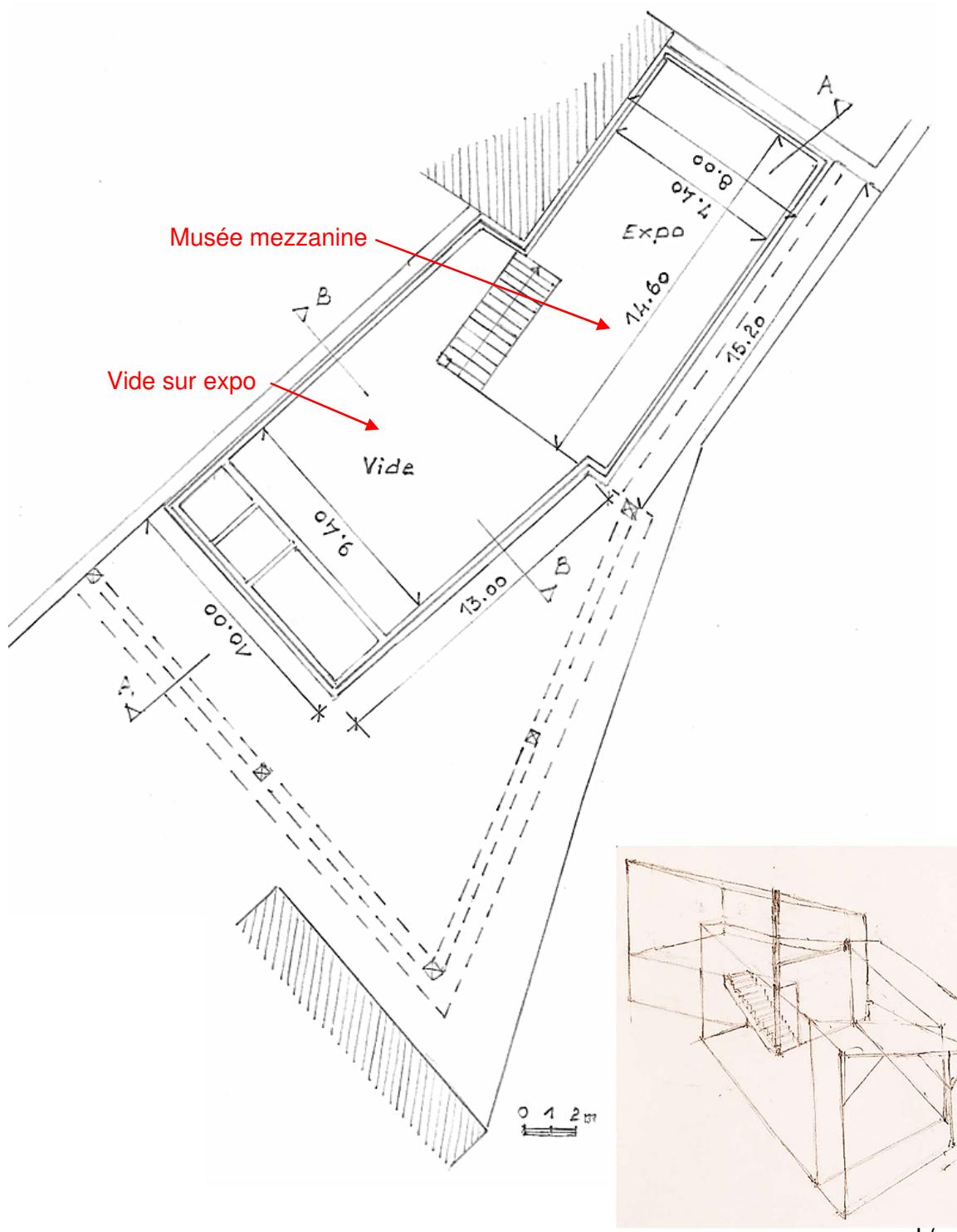
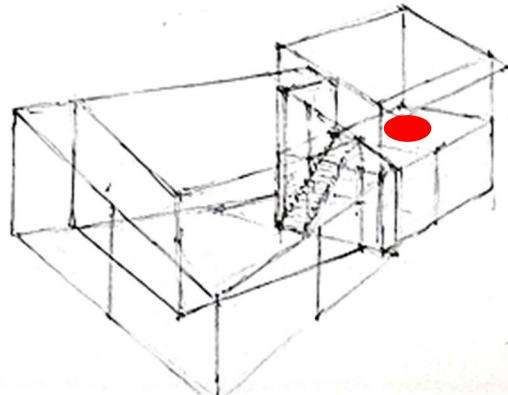
Seuls quelques mini-étals pourront être installés.

Plans Maison pour tous

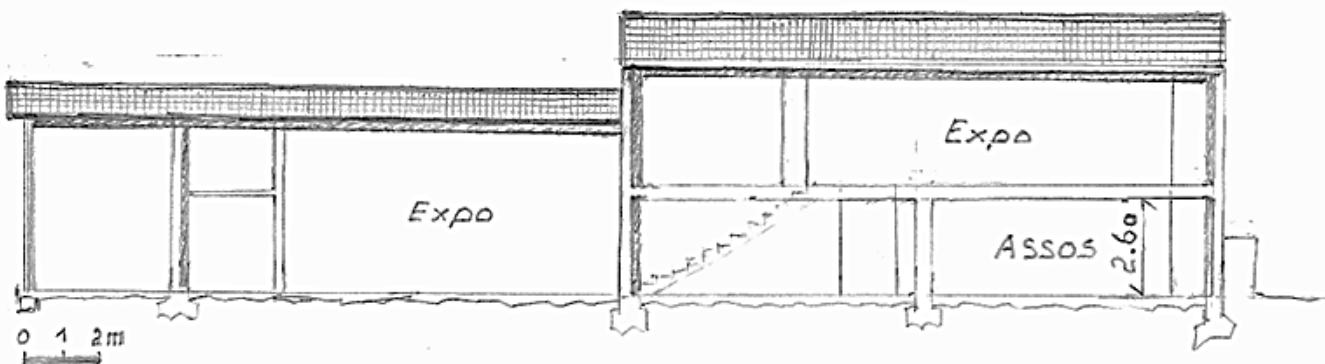
Rez-de-chaussée



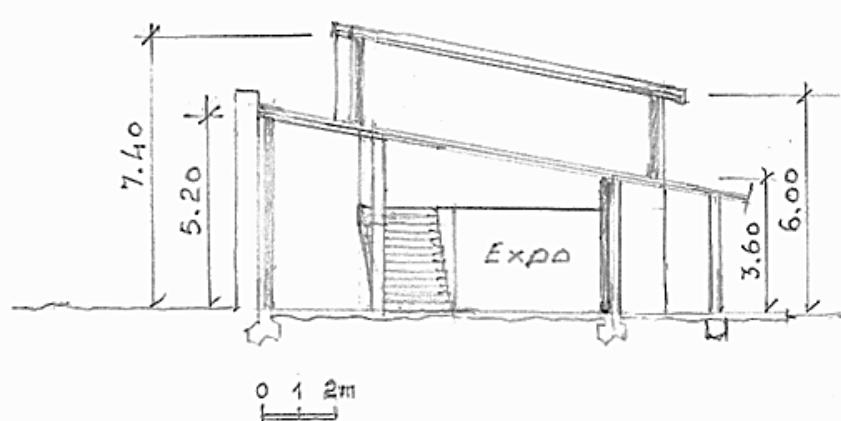
Etage



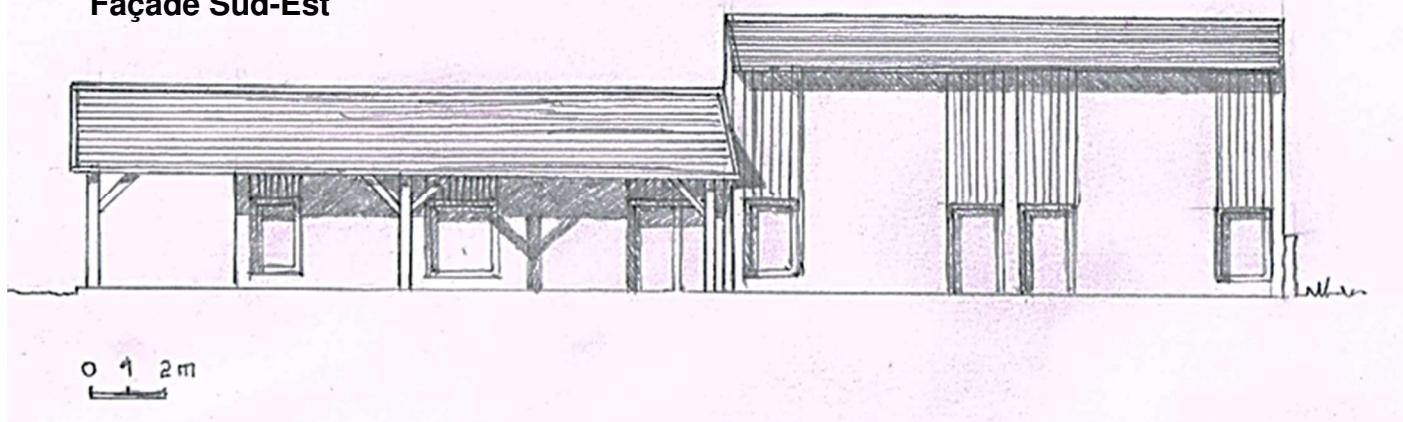
Coupe longitudinale



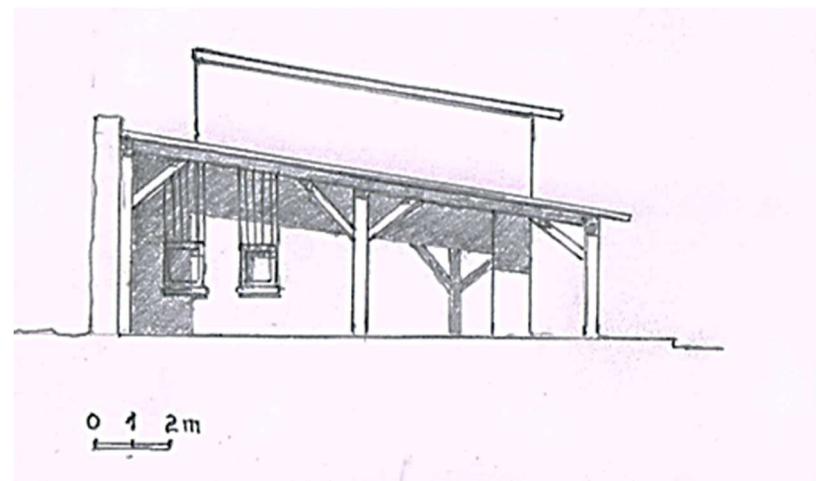
Coupe transversale



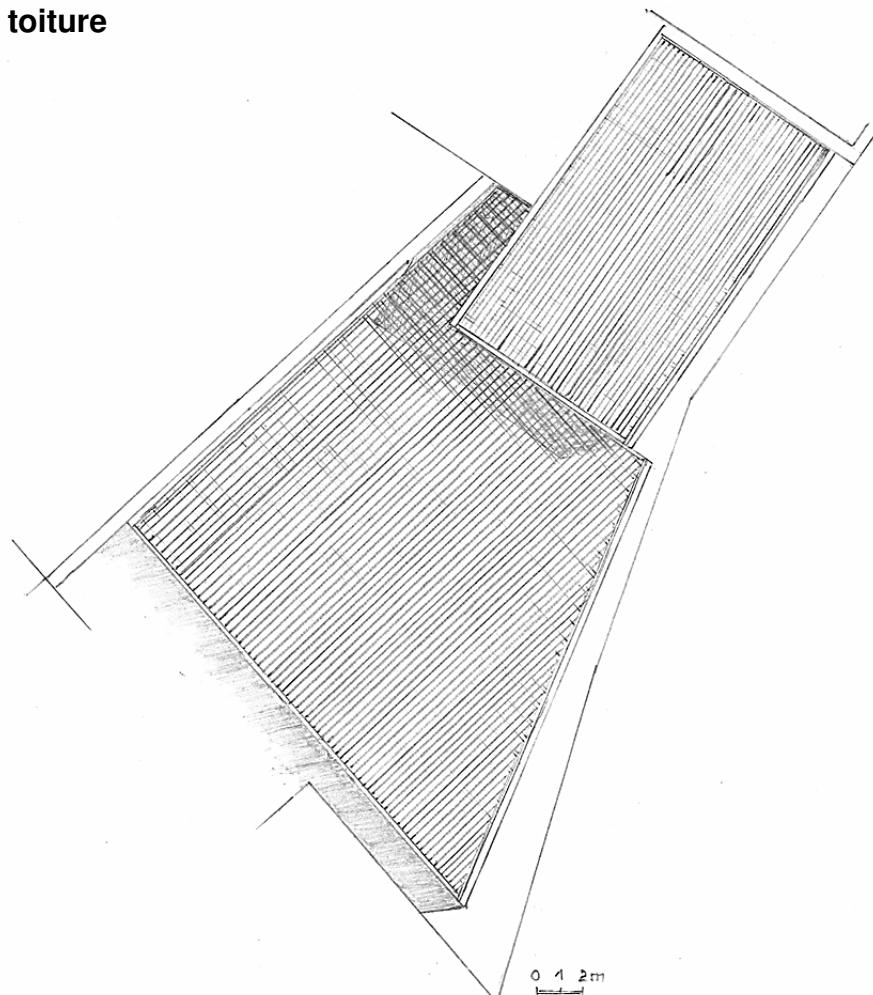
Façade Sud-Est



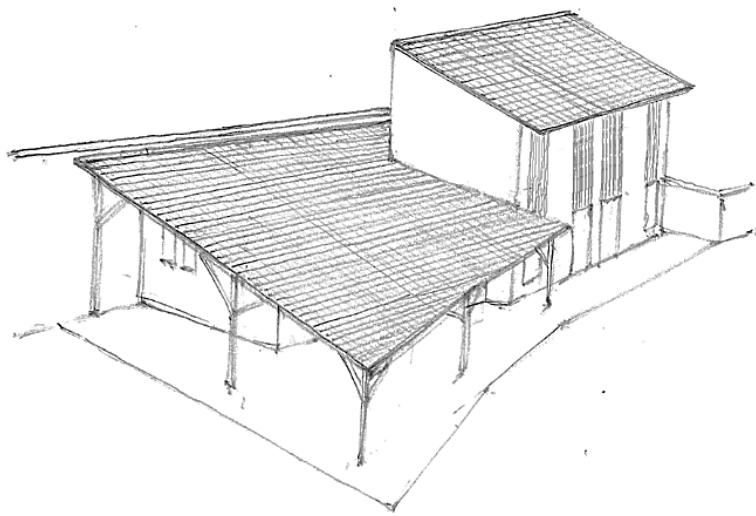
Façade Sud-Ouest



Plan de toiture



- Couverture en ardoises
- Enduit et bardage sur mur
- Menuiseries bois
- Dalle béton lavé



Le projet se situant dans le périmètre de l'église, édifice classé au titre des Monuments Historiques, les dispositions architecturales seront à soumettre à l'Architecte des Bâtiments de France.

Simulation

Etat existant

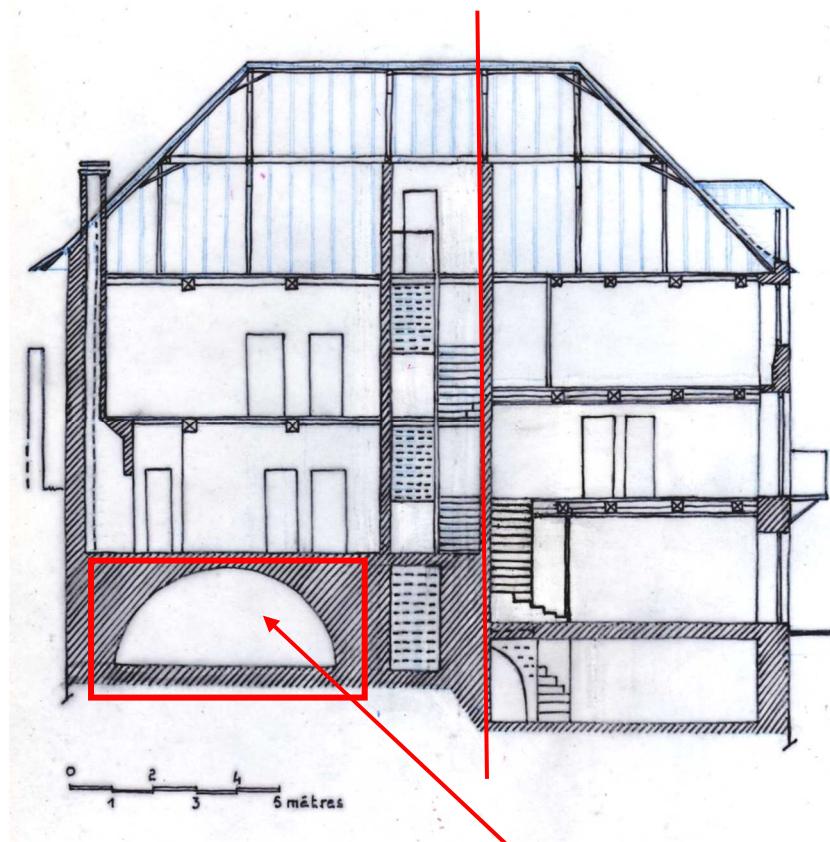


Projet





Nous remarquons une bosse à l'emplacement de l'ancienne maison qui a été démolie.



Elle était constituée deux corps accolés et décalés. Une cave voutée se trouvait sous le corps arrière

Cette cave n'a pas été démolie. Il serait à vérifier qu'elle n'a pas été comblée et si sa structure reste solide. Si c'est le cas, elle pourrait être intégrée au projet, lui conférant une réalité historique et patrimoniale.

Un sondage sera à faire pour confirmation.

Muséographie

La muséographie, tout en restant sobre mais non figée, devra mettre en valeur l'intérêt ethnographique des objets présentés.

Elle devra prendre en compte l'ouverture sur l'extérieur en cas de manifestations spécifiques qui ne devront pas interférer avec la présentation muséale mais au contraire établir un dialogue avec elle.

Le stade ultérieur de programmation architecturale définira précisément l'organisation générale ainsi que les contraintes sécuritaires induites par les règlements en vigueur concernant les ERP.

L'ensemble des handicaps devra également être traité. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera possible en RDC mais plus difficile en étage. La création d'un ascenseur, installation relativement lourde risquant de dénaturer le bâti, est difficilement envisageable mais un monte-personne est envisageable. Des mesures compensatoires (brochures, présentations virtuelles...) ainsi qu'une demande de dérogation sont à proposer.

PRESENTATION DES TRAVAUX

1 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux envisagés pourraient être répartis dans les lots suivants :

1. Maçonnerie

Installations de chantier comprenant clôture sur enclos et si nécessaire bungalows de chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, bureaux).

Reprise des fondations et murs existants.

Collecteurs EV, EU, EP et égouts.

Réalisation des murs et cloisonnements suivant plan y.c. réservations pour lots techniques.

Revêtements de sols durs et faïences.

2. Charpente – Couverture

Fourniture et pose charpente compris toutes sujétions de finition.

Pose couverture ardoises et évacuation EP.

3. Electricité

Courants forts :

Alimentation générale, TGBT, armoires divisionnaires, câblage et appareillage.

Alimentation équipements techniques.

Mise en valeur des présentations.

Courants faibles :

Circuits informatiques et téléphoniques, vidéo, sonorisation.

Détection Incendie.

Détection intrusion.

Eclairage de sécurité

4. Plomberie

Alimentation et création circuits EC/EF avec distribution et appareillage.

V.M.C

5. Chauffage

Création d'une chaufferie centrale avec distribution AR et corps de chauffe.

6. Faux-plafonds

Pose de faux-plafonds fixes en sous-face rampants et mobiles sur accueil, sanitaires et combles.

7. Menuiserie

Fourniture et pose des menuiseries extérieures

Fourniture et pose de blocs-portes suivant plans.

Fourniture et pose d'ouvrage divers, rangements, habillages et plinthes.

8. Peinture

Mise en peinture des murs, plafonds, ouvrages métalliques et boiseries.

9. Revêtement de sol

Fourniture et pose de revêtements plastiques dans l'accueil et le refuge.

10. Muséographie

Mise en valeur des présentations

11. Mobilier

Equipement de l'ensemble des espaces suivant besoins (fauteuils, bureaux, sièges, banques, présentoirs, équipements appropriés).

12. Espaces verts

Mise en valeur des abords.

2 - ESTIMATION

Maçonnerie

| | |
|---|--------------------|
| Installations de chantier | 2 000,00 € |
| Terrassement et fondations | 4 000,00 € |
| Collecteurs EV, EU, EP et égouts. | 3 000,00 € |
| Construction murs et refends | 8 000,00 € |
| Réalisation plancher 1er étage | 3 500,00 € |
| Coulage sol RDC | 4 000,00 € |
| Isolation périphérique | 4 000,00 € |
| Cloisonnement | 3 000,00 € |
| Preparations pour les autres corps d'état | 1 000,00 € |
| Revêtements de sols durs et faïences. | 2 500,00 € |
| Sous-Total HT | 35 000,00 € |

Charpente – Couverture

| | |
|---|--------------------|
| Fourniture et pose bois de charpente charpente. | 5 000,00 € |
| Fourniture et pose bois galerie | 5 000,00 € |
| Pose couverture ardoises et évacuation EP. | 30 000,00 € |
| Sous-Total HT | 40 000,00 € |

Électricité

Courants forts :

| | |
|---|------------|
| Alimentation générale, TGBT, armoires divisionnaires. | 4 000,00 € |
| Câblage et appareillage. | 3 000,00 € |
| Alimentation équipements techniques. | 2 000,00 € |
| Mise en valeur des présentations. | 4 000,00 € |

Courants faibles :

| | |
|---|--------------------|
| Circuits informatiques et téléphoniques, vidéo, sonorisation. | 2 000,00 € |
| Détection Incendie. | 3 000,00 € |
| Détection intrusion. | 1 500,00 € |
| Eclairage de sécurité | 2 000,00 € |
| Sous-Total HT | 21 500,00 € |

Plomberie - Chauffage - Traitement d'air

| | |
|--|--------------------|
| Alimentation et création circuits EC/EF. | 2 500,00 € |
| Distribution et appareillage. | 3 000,00 € |
| Création d'une chaufferie centrale avec distribution AR. | 5 000,00 € |
| Corps de chauffe. | 3 000,00 € |
| V.M.C | 1 500,00 € |
| Sous-Total HT | 15 000,00 € |

Faux-plafonds - Isolation

| | |
|---|--------------------|
| Pose de faux-plafonds fixes isolants en sous-face rampants. | 12 000,00 € |
| Pose de faux-plafonds mobiles sur sanitaires et réserves | 1 000,00 € |
| Sous-Total HT | 13 000,00 € |

Menuiserie

| | |
|--|--------------------|
| Fourniture et pose des menuiseries extérieures | 15 000,00 € |
| Fourniture et pose de blocs-portes suivant plans. | 2 000,00 € |
| Ouvrages divers, rangements, habillages et plinthes. | 3 000,00 € |
| Sous-Total HT | 20 000,00 € |

Peinture

| | |
|---|-------------|
| Peinture sur murs, plafonds, ouvrages métalliques et boiseries. | 10 000,00 € |
|---|-------------|

| | | |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | <i>Sous-Total HT</i> | 10 000,00 € |
| Revêtement de sol | | |
| Fourniture et pose de revêtements plastiques | 3 500,00 € | |
| | <i>Sous-Total HT</i> | 3 500,00 € |
| Muséographie | | |
| Mise en valeur des présentations | 6 000,00 € | |
| | <i>Sous-Total HT</i> | 6 000,00 € |
| Mobilier | | |
| Equipement de l'ensemble des espaces suivant besoins. | 8 000,00 € | |
| | <i>Sous-Total HT</i> | 8 000,00 € |
| Abords | | |
| Mise en valeur des abords. | 5 000,00 € | |
| | <i>Sous-Total HT</i> | 5 000,00 € |
| | Montant total HT | 177 000,00 € |
| | COUT D'OBJECTIF | 265 500,00 € |

Soit un ratio de 340 € / m² - Valeur Mars 2025

Le Coût d'Objectif s'entend TDC, Toutes Dépenses Confondues, et comprend les taxes, honoraires et frais d'études.

3 - PHASAGE DES TRAVAUX

Afin de ne pas déséquilibrer le budget de la commune, il serait possible de découper l'opération en tranches.

TRANCHE FERME - Clos et couvert, fluides

Maçonnerie

| | |
|---|--------------------|
| Installations de chantier | 2 000,00 € |
| Terrassement et fondations | 4 000,00 € |
| Collecteurs EV, EU, EP et égouts. | 3 000,00 € |
| Construction murs et refends | 8 000,00 € |
| Réalisation plancher 1er étage | 3 500,00 € |
| Coulage sol RDC | 4 000,00 € |
| Isolation périphérique | 4 000,00 € |
| Cloisonnement | 3 000,00 € |
| Preparations pour les autres corps d'état | 1 000,00 € |
| Sous-Total HT | 32 500,00 € |

Charpente – Couverture

| | |
|---|--------------------|
| Fourniture et pose bois de charpente charpente. | 5 000,00 € |
| Fourniture et pose bois galerie | 5 000,00 € |
| Pose couverture ardoises et évacuation EP. | 30 000,00 € |
| Sous-Total HT | 40 000,00 € |

Électricité

Courants forts :

| | |
|---|------------|
| Alimentation générale, TGBT, armoires divisionnaires. | 4 000,00 € |
| Câblage | 1 500,00 € |
| Alimentation équipements techniques. | 2 000,00 € |

Courants faibles :

| | |
|---|--------------------|
| Circuits informatiques et téléphoniques, vidéo, sonorisation. | 2 000,00 € |
| Détection Incendie. | 3 000,00 € |
| Détection intrusion. | 1 500,00 € |
| Eclairage de sécurité | 2 000,00 € |
| Sous-Total HT | 16 000,00 € |

Plomberie

| | |
|--|-------------------|
| Alimentation et création circuits EC/EF. | 2 500,00 € |
| Distribution | 1 500,00 € |
| Distribution Chaufferie AR. | 2 000,00 € |
| V.M.C | 1 500,00 € |
| Sous-Total HT | 7 500,00 € |

Menuiserie

| | |
|---|--------------------|
| Fourniture et pose des menuiseries extérieures | 15 000,00 € |
| Fourniture et pose de blocs-portes suivant plans. | 2 000,00 € |
| Sous-Total HT | 17 000,00 € |

Montant total HT **113 000,00 €**

COUT D'OBJECTIF **169 500,00 €**

TRANCHE CONDITIONNELLE – Aménagement intérieur, muséographie, abords

| | | |
|---|-------------------------|--------------------|
| Maçonnerie | | |
| Revêtements de sols durs et faïences. | | 2 500,00 € |
| | Sous-Total HT | 2 500,00 € |
| Électricité | | |
| <u>Courants forts :</u> | | |
| Appareillage | | 1 500,00 € |
| Mise en valeur des présentations. | | 4 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 5 500,00 € |
| Plomberie | | |
| Appareillage sanitaire | | 1 500,00 € |
| Chaufferie | | 3 000,00 € |
| Corps de chauffe | | 3 000,00 € |
| VMC | | 1 500,00 € |
| | Sous-Total HT | 9 000,00 € |
| Faux-plafonds | | |
| Pose de faux-plafonds fixes isolants en sous-face rampants. | | 12 000,00 € |
| Pose de faux-plafonds mobiles sur sanitaires et réserves | | 1 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 13 000,00 € |
| Menuiserie | | |
| Ouvrages divers, rangements, habillages et plinthes. | | 2 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 2 000,00 € |
| Peinture | | |
| Peinture sur murs, plafonds, ouvrages métalliques et boiseries. | | 10 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 10 000,00 € |
| Revêtement de sol | | |
| Fourniture et pose de revêtements plastiques | | 3 500,00 € |
| | Sous-Total HT | 3 500,00 € |
| Muséographie | | |
| Mise en valeur des présentations | | 6 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 6 000,00 € |
| Mobilier | | |
| Equipement de l'ensemble des espaces suivant besoins. | | 8 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 8 000,00 € |
| Abords | | |
| Mise en valeur des abords. | | 5 000,00 € |
| | Sous-Total HT | 5 000,00 € |
| | Montant total HT | 64 500,00 € |
| | COUT D'OBJECTIF | 96 750,00 € |

4 - PORTAGE DU PROJET

Il serait souhaitable que la commune puisse assurer la maîtrise d'ouvrage, le projet restant modeste.

Cependant, une intercommunale peut être envisagée dans le cadre d'un EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) ou d'un syndicat mixte fermé.

Un statut associatif semble exclu tant en termes de capacité financière, de transparence que de garantie vis à vis des tiers.

5 - FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la partie muséale sera saisonnier, sur la moitié de l'année environ, d'avril à octobre avec un pic estival.

L'expérience et le développement le préciseront. Ce fonctionnement entraînera peut-être la création d'un emploi saisonnier.

L'utilisation associative sera en revanche permanente, tout au long de l'année.

La gestion pourrait être également en régie autonome et personnalisée du syndicat mixte.

6 - FINANCEMENT

C'est là que se situe la principale difficulté. La commune n'y arrivera pas seule. L'esquisse présentée des diverses propositions d'aménagement précédentes. Il faut maintenant réaliser une étude de faisabilité avec une estimation précise. C'est la première étape et nous sollicitons votre aide pour la mettre en œuvre.

CONCLUSION

Le projet qui vient d'être présenté n'est qu'une étape - la première - et devra faire l'objet d'un APD définissant précisément les besoins et les équipements nécessaires.

Nous n'en sommes qu'au début mais cet aménagement pourrait apporter certaines réponses aux impératifs auxquels la commune doit répondre.